



Rives méditerranéennes

48 | 2014
Essai d'ego-histoire collective

Georges Duby et le Centre d'Études des Sociétés Méditerranéennes. Une ambition aixoise

Laure Verdon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rives/4657>

DOI : 10.4000/rives.4657

ISBN : 2119-4696

ISSN : 2119-4696

Éditeur

TELEMME - UMR 6570

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2014

Pagination : 17-37

ISBN : 2103-4001

ISSN : 2103-4001

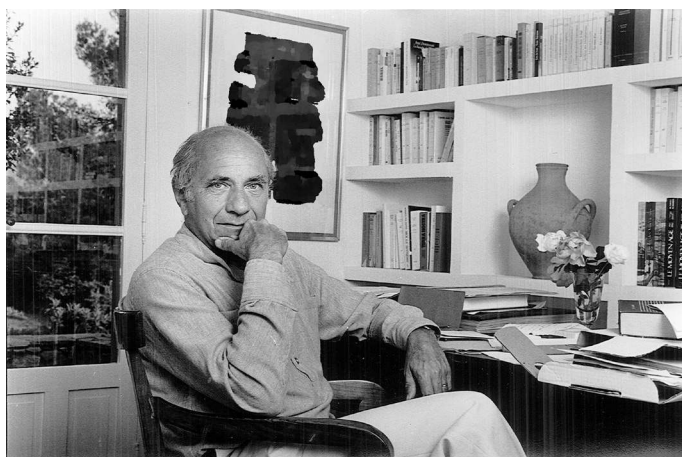
Référence électronique

Laure Verdon, « Georges Duby et le Centre d'Études des Sociétés Méditerranéennes. Une ambition aixoise », *Rives méditerranéennes* [En ligne], 48 | 2014, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rives/4657> ; DOI : 10.4000/rives.4657

Georges Duby et le Centre d'Études des Sociétés Méditerranéennes. Une ambition aixoise

Laure Verdon
AMU-CNRS-TELEMME

À la mémoire de Louis Stouff (1930-2014)



Georges Duby à son bureau, 1984. © B. Lesaing, photographe, Aix-en-Provence.



Georges Duby avec ses étudiants à Villeneuve-lès-Avignon (1955) in Ch. M. de la Roncière et M.-F. Attard, *Georges Duby : l'art et l'image. Une anthologie*, Marseille, Éd. Parenthèses, 2000.

Il en va des laboratoires comme des hommes ; ceux-ci ont une histoire, une vie parfois mouvementée, toujours inscrite dans un contexte dont ils sont le fruit et la matière. Retracer cette histoire¹, c'est emprunter les voies que l'historien connaît bien pour y cheminer souvent ; ce sont celles du témoignage et de l'histoire orale ; ce sont celles aussi des archives lorsque l'on a la chance de les avoir conservées. Telemme a cette chance, qui permet de remonter aux prémices, lorsque fut fondé, au début de l'année 1960, le Centre d'Études des Sociétés Méditerranéennes qui associait pour la première fois à Aix dans une même démarche scientifique géographes et historiens².

De Georges Duby l'historien, on connaît désormais beaucoup de choses ; on a interrogé depuis la fin des années 1990 la genèse des différentes thématiques de recherche qui ont jalonné sa production historiographique³, on s'est interrogé plus récemment sur l'écriture même de son œuvre, sur ses rapports avec les éditeurs et leur rôle dans l'infléchissement de sa recherche⁴, ou encore sur la manière dont ses

1 Comme on le fait depuis peu pour le CNRS par exemple dans la *Revue pour l'histoire du CNRS*.

2 Les archives qui constituent ce fonds ont une nature particulière : il ne s'agit pas, en effet, d'un don de la part de Mme Duby – à l'instar des documents déposés à Caen auprès de l'IMEC – mais d'archives professionnelles, de l'université, qui correspondent à l'activité de Georges Duby en tant que professeur et directeur du CESM. Ce fonds a été déménagé, en même temps que le reste des documents qui étaient conservés dans les locaux du GDR Méditerranée de l'avenue Robert Schuman, en 1998. Il n'est à l'heure actuelle ni inventorié ni classé ; un premier repérage sommaire en a été fait à ma demande, en 2013, par l'archiviste de l'Université ; des interventions "d'urgence" ont été opérées ensuite – par mes soins et ceux de Véronique Ginouvès – afin de conditionner, dans des boîtes en carton, notamment les documents les plus fragiles (des feuilles de papier pelure), mais la logique de constitution du fonds est malheureusement perdue. Aucune cotation n'ayant, bien entendu, encore été donnée, je me référerai dans les lignes qui vont suivre aux boîtes et dossiers suspendus contenus dans une armoire métallique, à défaut d'autre chose. On voudra bien pardonner ces manquements, bien involontaires, aux règles les plus élémentaires de citation des sources. J'ai, par ailleurs, eu la grande chance, avec l'aide de Marie-Françoise Attard, de pouvoir m'entretenir avec Madame Duby au printemps 2013 et en mars 2014 dans sa maison du Tholonet. Son témoignage sur le contexte des voyages des années 1960 et de l'Université Méditerranéenne d'Été, notamment, a permis de très utiles mises en perspective.

3 Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, on pourra se référer notamment à : Georges Duby et l'histoire des femmes, *Clio*, 8/1998 ; Laurent Feller, "Georges Duby et les études d'histoire rurale", BUCEMA, n° hors-série 2008.

4 On trouvera ces études rassemblées dans les communications données lors des séminaires du programme collectif animé par Patrick Boucheron et Jacques Dalarun autour de la fabrique de l'œuvre de Georges Duby, tenus aux Treilles en 2010 ("Georges Duby, portrait de l'historien en ses archives") et 2012 ("La fabrique de l'œuvre : Georges Duby au travail de l'histoire"), dont les comptes rendus sont accessibles en ligne à l'adresse suivante : www.les-treilles.com, rubrique "comptes rendus". Voir également Patrick Boucheron, "La lettre et la voix : aperçus sur le destin littéraire des cours de Georges Duby au Collège de France à travers le témoignage des manuscrits conservés à l'IMEC", *Le Moyen Age*, 2009/3, tome CXV et Benoît Marpeau, "L'historien,

publications, à partir des années 1970, ont pu être conçues, préparées et testées, en quelque sorte, dans ce laboratoire qu'était le séminaire qu'il animait au Collège de France. Ce que l'on connaît beaucoup moins en revanche, c'est la figure de Georges Duby animateur d'une recherche collective moderne et interdisciplinaire. Georges Duby appartient, en effet, à une génération qui a inventé le laboratoire en Sciences humaines, qui a fait sortir la recherche du cadre feutré du bureau des maîtres entourés de leurs disciples où elle se trouvait confinée. C'est cette histoire que les archives Duby conservées à Aix racontent, celle d'une époque – les années 1960 –, d'une génération de chercheurs avides de méthodes innovantes, résolument tournés vers le progrès de la science, et qui s'étaient donné pour objectif de participer, là où ils se trouvaient, "au rayonnement de l'Université française".

Contexte(s)

Pour saisir tous les enjeux et les conséquences de la fondation du CESM, au début de l'année 1960, il convient de se replacer dans un contexte particulier dont ce centre est tout à la fois le fruit et la traduction en termes institutionnels. Ce contexte est avant tout celui que connaît la Faculté des Lettres d'Aix en Provence, devenue en 1958, à l'instar de toutes les facultés des Lettres de l'université française, faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Dès 1948, certaines disciplines nouvelles sont d'ailleurs venues s'y agréger, dont la psychologie et, en 1957, la civilisation musulmane. Rappelons que c'est en 1953 que Georges Duby obtient la chaire d'histoire du Moyen Âge qui vient tout juste d'être créée et dont il est le premier titulaire. Si la fin des années 50 voit donc une restructuration scientifique de la Faculté des Lettres, celle-ci s'accompagne depuis 1952 d'un redéploiement physique des locaux : le 13 décembre 1952 est inauguré le nouveau bâtiment conçu par l'architecte Fernand Pouillon, au 3 avenue Robert Schuman, destiné à accueillir les facultés de droit et de lettres, cette dernière y faisant son entrée officielle lors de la rentrée universitaire 1954. Si Georges Duby a connu les anciens locaux de la rue Gaston de Saporta, l'essentiel de son activité d'enseignant et de chercheur, une fois obtenue la chaire de professeur d'histoire du Moyen Âge, se déroule cependant dans le cadre du nouveau campus de l'avenue Robert Schuman. Car il s'agit bien d'un campus, conçu comme tel et devant répondre aux besoins des enseignants et des étudiants d'une faculté qui se veut moderne à plus d'un titre. Cette modernité sera très vite incarnée par la Faculté des Lettres, bientôt trop à l'étroit dans les bâtiments qu'elle partage avec la faculté de droit, et qui entend également se doter d'une bibliothèque spécifique. L'artisan de cette modernisation est le doyen Bernard Guyon⁵ dont l'action – tous

l'éditeur et l'œuvre : un itinéraire de Georges Duby", cahiers du CRHQ n° 3, 2012.

5 Bernard Guyon (1904-1975), professeur de Lettres modernes, spécialiste de Balzac notamment, fut doyen de la faculté des Lettres entre 1959 et 1967.

les témoins s'accordent à le dire⁶ – fut décisive en ce domaine. Dès 1959, il entame ainsi des négociations avec l'Inspecteur général des bibliothèques au sujet de la construction d'une nouvelle bibliothèque universitaire dédiée aux Lettres⁷ ; c'est également lui qui demande la construction de nouveaux bâtiments sur le terrain occupé par un stade aux Fenouillères, un peu plus bas sur l'avenue Schuman. Dès 1963, ce projet est annoncé dans la presse locale comme le prototype des nouvelles facultés de Lettres françaises⁸ ; c'est en juin 1966 que le déménagement a lieu, qui marque également l'année d'une réforme de l'université – la réforme Fouchet – qui s'inscrit dans un contexte plus général de planification des activités exercées au sein des universités.

La question de l'essor des facultés aixoises, notamment en raison du nombre croissant d'étudiants, a été soulignée par de nombreux acteurs et observateurs de l'époque⁹. Ce n'est pas là une exception aixoise ; en 1966, le constat est fait, au niveau national, d'une inadaptation des facultés de lettres qui ne peuvent plus répondre à leur vocation en raison notamment de l'afflux d'étudiants combiné au manque de moyens financiers et humains pour les encadrer. Concrètement, la première moitié des années 60 à la faculté des lettres d'Aix voit se multiplier les actions portées par le doyen Guyon afin de trouver les financements publics nécessaires à une nouvelle organisation matérielle et structurelle des activités de recherche¹⁰. Dans cette quête, le Ministère de l'Éducation Nationale demeure l'interlocuteur privilégié. Ainsi, dans une note datée du 26 octobre 1962¹¹, le doyen informe Georges Duby, en sa

6 Voir, par exemple, Sonia MABELLY, *La Faculté des lettres d'Aix de 1950 à 1987. Souvenirs*, texte dactylographié de 11 pages daté de novembre 1994, déposé dans la réserve de la BU des Lettres et Sciences Humaines. S. Mabelly fut attachée auprès du doyen à partir de 1962, en charge notamment de l'organisation de la scolarité et de la gestion financière.

7 Cette bibliothèque d'un type nouveau, qui se veut moderne, adaptée à la recherche et à l'enseignement, sera inaugurée le 3 novembre 1967 sur le site du 29 avenue Robert Schuman. Dans le cadre de l'anniversaire des 600 ans de l'université, fêtés en 2009, la BU des Lettres avait organisé une exposition spécifique qui soulignait bien les aspects innovants, tant au niveau architectural que d'aménagements intérieurs, qui caractérisait cette institution lors de sa mise en service (De mémoire de Bibliothèque. Accessible en ligne sur le site : 600 ans d'avenir_de memoire de bibliotheque).

8 Dans un article du *Provençal* paru le 5 février 1963, la future faculté des lettres d'Aix est annoncée comme « la plus moderne de France. Elle abritera 8000 étudiants ». Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année 1963.

9 À commencer par Georges Duby lui-même, dans *Le plaisir de l'historien*, qui évoque le caractère « bouleversant » que prit cette croissance à Aix. Sonia Mabelly parle d'une croissance aux « proportions affolantes » (p. 4). Elle estime le nombre d'étudiants à la faculté des Lettres en 1968 à environ 9000, contre 1800 en 1950.

10 On voudra bien pardonner le caractère trivial des remarques qui vont suivre ; c'est que dans les années 60 comme à l'heure actuelle, les financements demeurent le nerf de la guerre de la recherche publique et le souci récurrent de tout directeur de centre !

11 Boîte "CESM fonctionnement depuis 1962", dossier "organisation CESM".

qualité de directeur du CESM, du fait que les locations d'immeubles pour les instituts et centres d'études qui se trouveraient trop à l'étroit sont possibles¹² ; les demandes de crédits doivent être appuyées par un solide dossier comprenant une justification précise des besoins, l'indication d'un local et du prix demandé. Le doyen se charge de transmettre les demandes au Rectorat. Le 31 octobre 1962¹³, dans une note relative à la préparation du budget primitif de la Faculté pour l'année 1963, le doyen informe de la mise en place d'une procédure nouvelle pour la dotation des organismes de recherche : désormais, les subventions particulières qui étaient jusqu'alors versées directement par la Direction de l'Enseignement Supérieur, ont été incorporées dans la dotation de la faculté, reconnue établissement principal, qui peut augmenter la subvention accordée par prélèvement sur sa propre dotation. Bernard Guyon demande ainsi si un relèvement est nécessaire pour la dotation du CESM, par rapport au budget alloué par le Ministère en 1962 qui s'élevait à 20 000 nouveaux francs pour ce centre. Enfin le 2 novembre 1962¹⁴, une circulaire ministérielle autorise les demandes de subventions exceptionnelles concernant l'acquisition de matériel, l'entretien et l'aménagement des centres de recherches, dépenses qui ne peuvent être faites sur le budget normal de la faculté. Cette possibilité de financements exceptionnels rejoint celle offerte par le CNRS à la même époque, nous y reviendrons. En 1966, dans le cadre de la mise en place du V^e plan¹⁵, la Commission nationale retient trois centres de recherche aixois parmi les centres hautement spécialisés inscrits au Plan : le CESM (dirigé par Georges Duby), le Centre d'histoire de la colonisation (dirigé par J.-L. Miège) et l'Institut d'archéologie (méditerranéenne, dirigé par M. Euzénat)¹⁶. Ces centres se sont vus dotés d'une subvention globale d'un million de nouveaux francs pour la durée totale du Plan. Notification en a été donnée au Rectorat en avril 1966, puis en juin de la même année, la somme a été répartie entre les trois centres qui devaient voir leur dotation propre versée par tranches annuelles. Le 25 novembre 1966, la Direction de l'Enseignement Supérieur entérine la répartition et demande aux trois centres d'établir une "programmation

12 Il convient de se souvenir que les facultés de droit et de lettres partagent encore à cette époque les locaux, pourtant récents, du 3 avenue Robert Schuman ; le manque de place se fait cependant déjà sentir.

13 Boîte "CESM fonctionnement depuis 1962", dossier "organisation CESM".

14 Ibid.

15 Le V^e Plan (1966-1970) comprend un volet spécifique aux universités. Celles-ci sont invitées à "s'adapter à la spécialisation des régions en fonction notamment des vocations déjà affirmées et de l'environnement nécessaire, urbain, industriel, technique, économique." (source : historial.univ-nantes.fr).

16 Boîte "CESM fonctionnement depuis 1962", dossier "CESM fonctionnement et activités" [II^e section E Recherches rurales]. Note non datée ni signée. L'Institut d'archéologie méditerranéenne est à l'origine du Centre Camille Jullian (site du CCJ, MMSH, onglet "présentation" puis "un peu d'histoire").

des opérations correspondantes pour les trois dernières années du V^e Plan¹⁷. Il faut attendre juin 1967 pour voir la première tranche versée¹⁸, cependant les événements nationaux du printemps 1968, mais aussi le retard pris dans l'accomplissement des travaux annoncés, bouleversent le versement ; de fait, les trois centres aixois ne toucheront pas le reste de la subvention¹⁹.

Si le Ministère constitue le principal financeur public de la recherche qui s'effectue à Aix au sein de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, un autre organisme a pu également y contribuer pour une part. Dès 1959, en effet, l'économie française florissante autorise une hausse constante du budget du CNRS²⁰. Celui-ci accompagne alors l'essor de la recherche²¹ par l'aide au financement de matériel scientifique. La hausse est sensible dès 1961, elle concerne les dépenses d'équipement à partir de 1964, il est vrai avant tout au profit des laboratoires propres²². C'est cependant ce contexte qui permet de comprendre l'attribution à Georges Duby, directeur du CESM, de subventions accordées par le Directeur général du CNRS entre le printemps 1964 et l'été 1965²³ dont l'usage va être affecté au recensement et à la reproduction, sous forme de microfilms, d'une documentation consacrée au Moyen Âge provençal. Ainsi un extrait du journal d'inventaire du CNRS daté du 31 décembre 1964 porte

17 Le vocabulaire martial correspond à celui en vigueur dans les procédures de planification qui ont eu cours en France entre 1946 et 1992 pour tous les secteurs de l'économie.

18 Selon la répartition suivante : 245 000 frs pour l'Institut d'archéologie, 260 000 frs pour le CESM et 285 000 frs pour le Centre d'histoire de la colonisation. La Direction prévoit de reconduire cette répartition pour l'année 1968, les 210 000 frs restants devant être affectés aux budgets de 1969 et 1970. Les événements de l'année 1968 viennent bouleverser cette logique, cependant les crédits n'étaient déjà pas maintenus au budget de 1968.

19 La note est destinée à tenter de demander le maintien de l'affectation budgétaire et précise que, si des retards sont apparus dans l'accomplissement des travaux annoncés, l'argent est fondamental à leur réalisation dans la mesure où l'inscription au V^e Plan a interdit toute demande de financement autre, tant auprès du CNRS que de la Direction de l'Enseignement supérieur.

20 Signalons que Georges Duby fut élu entre 1963 et 1968 au comité national du CNRS pour représenter les études médiévales. Ces fonctions l'incitent à promouvoir plus particulièrement les études médiévales à Aix. Ainsi, vers 1966 – la note est sans date –, il présente au doyen Guyon une "proposition pour l'extension de la recherche scientifique en histoire médiévale" qui pourrait prendre appui sur un nouveau centre de recherche collaborant de manière étroite avec les Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Ce projet s'articule sur la grande entreprise de recensement et microfilmage des chartes provençales antérieures à 1200 dont nous allons reparler. Boîte "Études rurales 1", dossier "Commission CNRS correspondance".

21 Qui se trouve être une priorité politique affichée du gouvernement du général De Gaulle, notamment dans le domaine de la recherche scientifique fondamentale, afin de rattraper le retard pris en ce domaine par les chercheurs français.

22 Bruno MARNOT, "Le budget du CNRS de la Libération à 1968", *La revue pour l'histoire du CNRS*, 25/2010 : L'Aventure européenne du CNRS, I, p. 38-42. Article accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://histoire-cnrs.revues.org/9247>

23 Dossiers suspendus, meuble métallique, 1^o tiroir du haut, dossier "Enquête sur les documents antérieurs à 1200".

attestation de l'achat d'un appareil photographique Contarex 10.2400²⁴ en mars 1964, un matériel scientifique²⁵ acquis grâce aux crédits du CNRS.

Le 24 juillet 1965, le Directeur général du CNRS informe Georges Duby qu'il lui a attribué, suite à une demande effectuée en février 1965, une subvention de 1500 francs pour « frais de confection de fac-similés de documents originaux antérieurs à l'an 1200 ». C'est l'occasion de préciser que cette somme doit faire l'objet d'un rapport d'emploi et ne peut être affectée à l'achat de matériel ou d'appareil scientifique. Les crédits alloués par le CNRS serviront également à l'acquisition en 1964 de la bibliothèque du chanoine Espeut, fonds de départ d'un centre de documentation spécialisé sur l'histoire provençale médiévale²⁶.

À partir de 1955, la réforme administrative que connaît le CNRS confère à cette institution un objectif d'encadrement de la recherche en SHS qui permet la multiplication des centres de recherche²⁷ dont le statut se diversifie, en 1966, par la création des laboratoires et des unités associés. À Aix, voit ainsi le jour en janvier 1962 un centre nouveau, le CRAM (Centre de recherche sur l'Afrique Méditerranéenne), laboratoire propre du CNRS composé de deux sections (Antiquité sous la direction de M. Euzénat et Histoire moderne et contemporaine dirigé par J.-L. Miège²⁸. Si ce dernier centre disparaît en décembre 1968, il est remplacé en 1970 par le CRESM (Centre de recherche et d'études sur les sociétés méditerranéennes). Le Maghreb

24 Le Contarex 10.2400 – surnommé "Bullseye" ou "Cyclop" – est un produit de la firme allemande Zeiss-Ikon, fabriqué et commercialisé entre 1958 et 1966 par la filiale est-allemande de cette entreprise implantée à Dresde. Il s'agit d'un appareil très performant, notamment d'une très haute qualité optique, dont le coût était pour l'époque élevé.

25 Il est destiné à la campagne de microfilmage des chartes antérieures à 1200 contenues dans les dépôts d'archives de la région.

26 Louis Stouff, "L'Histoire de la Provence médiévale à la Faculté des lettres et sciences humaines d'Aix-en-Provence", *Provence historique*, tome 15, fasc. 60-61, avril-septembre 1965, p. 181.

27 Ce que regrette d'ailleurs Georges Duby, dans le rapport de conjoncture qu'il adresse au CNRS le 18 avril 1968, pointant du doigt le danger de créer de trop nombreux centres de recherche. (Boîte "Études rurales 1", dossier "Commission CNRS correspondance").

28 Site de l'IREMAM (UMR 7310, MMSH), onglet "présentation" puis "un peu d'histoire". Il s'agit des deux centres inscrits au V^e Plan en 1966 avec le CESM : l'Institut d'archéologie méditerranéenne et le Centre de recherche sur la colonisation. La création du CRAM est également évoquée par Michel Lejeune qui précise qu'il fut conduit – en tant que directeur adjoint du CNRS – à créer ce centre en prévision du repli des organismes de recherche français, notamment liés aux SHS et à l'archéologie en l'occurrence, implantés en Afrique du nord. ("Entretien avec Michel Lejeune", P.E. Mounier-Kuhn, E. Pradoura, 11 juin 1986, *archives orales du CNRS*, accessible en ligne sur le site www.histcnrs.fr) Le climat des années 1960-63 à Aix est, aux dires des témoins, particulier en raison des tensions au Maghreb, sujet sensible ici car des liens très étroits avaient été noués avec les facultés de Lettres d'Afrique du nord dont de nombreux chercheurs, étudiants et personnels administratifs étaient par ailleurs originaires. Pour Georges Duby, l'acuité aux problèmes humains engendrés par la guerre d'Algérie notamment est vive, en raison de son amitié avec le père jésuite Bourbon – connu pour son engagement chrétien "de gauche" – et du fait que son fils, Jean, est en âge d'être mobilisé.

devient ainsi, dès le début des années 60, un terrain d'expertise pour les centres de recherche aixois dans différents domaines des SHS²⁹.

Le CESM ou l'invention de la recherche collective

La fondation du Centre d'Études des Sociétés Méditerranéennes intervient au début de l'année 1960. Elle répond à plusieurs objectifs qui sont ceux d'une recherche collective animée par un professeur d'université qui a l'ambition d'obtenir pour son centre une reconnaissance internationale. Il s'agit de fixer les objets et terrains d'étude – ce seront les sociétés rurales méditerranéennes qui sont déjà au cœur de la recherche menée par les géographes, notamment, à Aix depuis les années 50 –, de déterminer des méthodes de travail communes véritablement interdisciplinaires, de permettre la mise à disposition d'outils modernes indispensables au chercheur de l'époque (centre documentaire, matériel technique, reproductions de collections d'archives, etc.), de constituer enfin la recherche de manière pérenne par le biais de l'insertion du centre dans des réseaux locaux, nationaux et internationaux.

Dans une lettre datée du 15 janvier 1960³⁰, adressée au professeur polonais Witold Hensel, directeur de l'Institut d'histoire de la culture matérielle de Varsovie, Georges Duby annonce qu'il vient d'avoir une audience avec le Directeur général de l'Enseignement Supérieur français lequel a bien voulu accorder des crédits au CESM tout juste fondé. Il précise que sur cette dotation, un chapitre spécial est d'ores et déjà prévu pour offrir à des chercheurs étrangers des bourses d'études de 6 mois. C'est le début d'une longue et fructueuse collaboration du CESM avec la Pologne qui fournira, dès 1961, les premiers boursiers étrangers³¹. Par la suite, des notes récurrentes produites à dates fixes – sans doute à mettre en relation avec les demandes de bilan des différents calendriers de planification de la recherche –

29 C'est dans ce contexte que se place la décision, prise par André Chamson alors Directeur général des Archives de France, d'implanter à Aix le centre national des Archives d'Outre-Mer dont le bâtiment, tout juste voisin de la nouvelle Faculté des Lettres et sciences humaines, est inauguré en 1966.

30 Boîte "CESM fonctionnement depuis 1962", dossier "Boursiers polonais". Les statuts du CESM peuvent être trouvés dans cette même boîte.

31 Le dossier des boursiers polonais est, de loin, le plus fourni ; il comprend notamment un ensemble de correspondances qui permettent de retracer le cheminement scientifique suivi par Danuta Poppé dans le cadre de l'élaboration de sa thèse sur Reillanne au XIV^e siècle. Danuta Poppé est, de fait, la première boursière étrangère du CESM, son premier séjour datant de l'hiver à l'été 1961. Elle reviendra par la suite plusieurs fois en Provence et deviendra, selon le témoignage de madame Duby, une amie du couple. D'autres nationalités sont, cependant et très vite, concernées, notamment issues du Maghreb – dès 1962, ceci étant à mettre en relation avec ce qui est indiqué dans une note sans date de bilan du CESM, vraisemblablement du début de l'année 1963, qui précise que le Conseil méditerranéen de recherches en sciences sociales envisage d'envoyer des boursiers auprès du CESM (cf. note suivante) –, de Yougoslavie, mais aussi d'Angleterre, de Tchécoslovaquie et du Moyen Orient.

font le point sur l'essor du CESM et de ses activités. Ces notes soulignent toute l'ambition donnée au centre par ses directeurs – Georges Duby et le géographe Hildebert Isnard en sont les fondateurs ; le sociologue F. Meyer les rejoint en 1963. Ainsi, vers le début de l'année 1963³², un rappel est fait des objectifs premiers du centre qui consistent à « élaborer des méthodes d'investigation qui soient véritablement interdisciplinaires [afin de constituer] un laboratoire de recherche destinées à l'initiation des étudiants avancés de cette Faculté aux méthodes de travail interdisciplinaires ». Le projet est annoncé sans détour : participer de la sorte « au rayonnement de l'Université française ». Dans une note de présentation du premier numéro des Cahiers du CESM³³, on rappelle à nouveau les objectifs fixés dès 1960, soit « étudier en commun les phénomènes sociaux propres aux pays de la Méditerranée occidentale » et rassembler « les matériaux d'une étude conjointe qui se poursuit en laboratoire ».

Au vrai, le seul véritable chantier interdisciplinaire que va ouvrir le CESM, dès sa fondation, porte sur une vaste enquête consacrée au village méditerranéen³⁴, avant tout provençal. C'est "l'éprouvette" en quelque sorte dans laquelle s'élabore une méthode de travail croisée entre historiens et géographes, qui doit aboutir à un modèle d'analyse, appuyé sur un certain nombre de critères diagnostiqués comme caractéristiques, susceptible d'être comparé à d'autres régions. Georges Duby n'a de cesse, en effet, au sein des notes-bilans, de souligner le caractère de "cheville ouvrière" que le CESM peut jouer dans la constitution de réseaux de centres de recherche sur les sociétés rurales, aussi bien en termes d'organisation que de proposition scientifique³⁵. Les questions de différences régionales de développement, de désertion des villages, d'évolution des techniques, de propriété et contrats agraires sont autant d'objets susceptibles d'être investis dans l'analyse des problèmes sociaux qui concernent les campagnes méditerranéennes des années 60³⁶. Un copieux rapport d'activité du premier trimestre 1960-61³⁷, élaboré par André De Réparaz,

32 *Ibid.* dossier "II Recherches rurales. CESM fonctionnement et activités". La note est sans date mais l'année 1963, ou la fin de l'année 62, est probable car on y évoque la possibilité de la tenue à Aix de l'Assemblée Générale du Conseil méditerranéen de la recherche en sciences sociales « en 1963 », une réunion qui aura finalement lieu à la fin de cette année ; par ailleurs, cette note est de toute évidence postérieure au rapport d'activités concernant l'année 1960-61.

33 La note n'est pas datée mais peut être rapportée à l'année 1966, date de sortie du premier numéro. Le principe de "Cahiers du CESM" comme voie de publication et de diffusion des résultats de la recherche menée au sein du laboratoire est adopté au cours d'une réunion du 8 janvier 1964. *Ibid.*

34 Ce chantier se poursuivra jusque dans les années 1980 en intégrant des problématiques diverses sur la société rurale.

35 C'est aussi le sens donné à ses conférences à l'étranger qui prennent pour thème les sociétés rurales et les problèmes agraires.

36 C'est le sens donné de manière explicite à la collaboration mise en place dès 1962 avec le Conseil méditerranéen de recherches en sciences sociales.

37 Boîte "CESM fonctionnement depuis 1962", dossier "II Recherches rurales. CESM

évoque la mission du plateau de Saint-Christol et les premiers résultats obtenus en matière de mise au jour des logiques d'occupation du sol et des structures agraires sur la longue durée par l'utilisation de différentes techniques de photographie aérienne ; le géographe fait, au passage, d'intéressantes remarques sur l'utilité de cette méthode appliquée à l'archéologie et les précautions d'usage qu'elle demande. L'autre enquête d'envergure, voisine, portera sur Banon.

Les boursiers étrangers du CESM sont très vite associés aux travaux sur la Provence médiévale, soit directement par leur participation aux chantiers collectifs – c'est le cas de Danuta Poppé pour Saint-Christol – ou par des sujets choisis en fonction de la richesse de la documentation provençale (c'est le cas notamment, en ce début des années 60, des deux boursiers anglais, tous deux élèves de Rodney Hilton et originaires de Birmingham, Howard Clarke sur Draguignan et Jean Birrell sur Berre).

La photographie aérienne apparaît, dans les années 1960, comme une technique moderne d'investigation scientifique pour les géographes comme pour les archéologues qui commencent à peine à l'utiliser. Pour les historiens, l'équivalent, si l'on peut dire, en matière d'appareillage technique est le microfilm qui permet de constituer des corpus de reproductions de fonds d'archives, bien moins encombrants que le papier, que l'on pourra conserver au sein des bibliothèques attachées aux centres de recherche³⁸. En 1964, la Direction des Archives de France dresse ainsi le constat de la généralisation de la pratique du micro-filmage des archives. Deux relevés, établis à la demande de cette institution en 1955 et en 1960 et publiés sous le titre "Catalogue des microfilms", ont abouti au constat que le plus grand nombre de microfilms a été réalisé dans les archives départementales du Vaucluse³⁹. Il

fonctionnement et activités". Les "chevilles ouvrières" de ces enquêtes ont été avant tout André De Réparaz pour la géographie et Louis Stouff pour l'histoire médiévale.

38 Il convient de ne pas distinguer la constitution de ces fonds de la mise en place de bibliothèques spécialisées qui répondent à la même logique. En l'occurrence pour le CESM, le modèle suivi pour l'un comme pour l'autre est celui du Centre d'études méridionales de Toulouse. Il y aurait sans doute une très intéressante étude à mener sur les systèmes de classement et d'indexation adoptés dans ces centres ; quelques fichiers en bois subsistent dans les archives Duby pour ce qui est du CESM et de sa bibliothèque, de même qu'un dossier postérieur intitulé "Documentation". Pour ce qui est des microfilms, ils sont également conservés, ainsi que les fiches analytiques pour les archives des Bouches-du-Rhône. Parallèlement à ces entreprises de micro-filmage, le CESM s'était également donné pour objectif "de poursuivre l'œuvre des Guérard et des Blancard, c'est-à-dire de reprendre les éditions de textes" dans le cadre d'une collection de "Documents inédits d'histoire provençale" analogue à celle des "Documents inédits de l'Histoire de France". C'est dans cette collection que le Père Paul Amargier, par ailleurs en charge du centre de documentation du CESM, publia le cartulaire des hospitaliers de Saint-Thomas de Trinquetaille. (Louis Stouff, "L'histoire de la Provence médiévale..." art. cit.)

39 Provence historique, 1964, fasc. 56, chronique.

n'est donc pas étonnant de constater, par une lettre datée du 24 septembre 1964⁴⁰ et adressée par le nouveau directeur des Archives de ce département – Michel Hayez – au directeur du CESM, que ce centre s'est en premier lieu tourné vers ce dépôt gagné au progrès technologique pour commencer à établir le recensement des actes qui pourront constituer un fonds documentaire intéressant pour ses chercheurs. Louis Stouff s'est ainsi rendu en Avignon au début de l'année 1964 pour repérer les documents fonciers⁴¹. En septembre, c'est au tour de Mademoiselle de Guilhermier d'entreprendre le même travail de recensement pour les documents antérieurs à 1200. Elle a commencé sa quête dans la série G et dans le fonds de l'évêché d'Avignon car, à ses yeux, la série H et les fonds de la ville et des hôpitaux d'Avignon seraient moins riches en documents de cette époque. Le conservateur demande à Georges Duby à ce que les Archives puissent bénéficier de l'enquête entreprise par la communication de l'inventaire chronologique de ces documents, soulignant avec raison qu'il s'agit là d'un vrai travail d'archiviste, ainsi que par la confection d'un microfilm de sécurité qui serait adressé à la Direction des Archives de France. Il termine en ajoutant que, peut-être, cette question a déjà été envisagée avec ses collègues des Archives des Bouches-du-Rhône, Edouard Baratier et André Villard, respectivement conservateur et directeur des Archives départementales des Bouches-du-Rhône⁴². Le chantier lancé par le CESM dès 1964 prend donc comme fondement le recensement des actes antérieurs à 1200, sur le modèle toulousain et parce que Georges Duby a dans l'idée de travailler plus avant sur la période du haut Moyen Âge provençal. Dans une lettre datée du 31 octobre 1964, qui répond à une missive adressée par Georges Duby, Philippe Wolff⁴³, explique de manière très

40 Meuble métallique, dossier suspendu "Enquête sur les documents antérieurs à 1200".

41 Le CESM avait entrepris en parallèle à l'enquête sur les chartes antérieures à 1200, un inventaire des cadastres antérieurs à 1789 des communes des Bouches-du-Rhône. Les fiches analytiques de ces cadastres se trouvent également en partie conservées dans le fonds des archives Duby de Telemme.

42 La lettre de M. Hayez mériterait à elle seule un commentaire précis. Elle pose des questions essentielles en matière de prérogatives, des archivistes comme des historiens, sur l'inventaire, le classement et la conservation des archives, en termes de reproduction et de communication aussi. Ces aspects, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne concernent pas uniquement les archives contemporaines ; en l'occurrence, Georges Duby et Louis Stouff, au nom du CESM, en ont fait les frais quelques années auparavant, lorsqu'ils ont cherché à faire microfilmer – par un photographe professionnel auquel on devait apporter les registres dans son officine – les registres des notaires de Reillanne afin de permettre à Danuta Poppé de pouvoir commencer à travailler sur sa thèse à Varsovie (Boîte "CESM fonctionnement depuis 1962", dossier "Boursiers polonais"). L'affaire, assez rocambolique au demeurant, prit plusieurs mois, le conservateur des Archives des Basses-Alpes refusant catégoriquement toute facilité en la matière. L'intervention d'Edouard Baratier, dans le sens d'un apaisement et de la recherche d'une solution efficace qui ménage à la fois les intérêts des archivistes et des historiens, régla un temps le problème.

43 Meuble métallique, dossier suspendu "Enquête sur les documents antérieurs à 1200" classé par erreur dans le dossier "II° section A Séminaire et chercheurs : thèses de 3° cycle". Philippe Wolff fut, aux dires de madame Duby, un grand ami de Georges Duby.

précise comment l'on s'y est pris à Toulouse pour procéder à la même enquête : on a recueilli les documents antérieurs à 1210, en incluant les copies antérieures mais pas les cartulaires ; on s'est limité aux dépôts d'archives de la région, c'est-à-dire de l'Académie. Les actes ont été photographiés par rouleaux de 200 vues formant des microfilms. Chacun de ces rouleaux négatifs a été tiré en deux bandes diapositives dont l'une a été envoyée à Paris à l'Institut de Recherche sur l'Histoire des textes (IRHT), dirigé par Jean Glénisson à l'époque, et l'autre conservée sur place. On a procédé également à un agrandissement sur papier 30x40 cm de chaque acte, des analyses sommaires ont été rédigées à la suite sur quelques feuilles. 13 films ont déjà été réalisés concernant les principaux dépôts d'archives ; pour le Rouergue, le camion photographique de l'IRHT a été utilisé. L'enquête aixoise n'est donc pas isolée ; elle intéresse jusqu'à Nancy. Le 27 octobre 1965⁴⁴, Georges Duby adresse au doyen Schneider de la faculté des lettres et sciences humaines de cette ville, à la demande de ce personnage, un état d'avancement du "recueil des chartes (provençales) originales antérieures à 1200." On apprend ainsi que durant l'année universitaire 1964-65, le recensement entier des chartes du département du Vaucluse a été réalisé, celui des actes des Bouches- du-Rhône étant en cours ; dans la prochaine année universitaire, il est prévu de terminer le recensement dans les Bouches-du-Rhône, de l'étendre aux autres départements provençaux ainsi qu'aux archives municipales de Marseille et d'Arles et à celles de la Chambre de Commerce de Marseille. Parallèlement, commencera la photographie des documents et leur classement. Enfin, le 21 juin 1966⁴⁵, l'adjointe du directeur de l'IRHT remercie Georges Duby de bien vouloir lui communiquer les photographies réalisées des "chartes du Midi de la France antérieures à 1200", et demande à ce qu'à l'avenir le microfilm soit réalisé en double exemplaires afin que l'un d'entre eux soit déposé à l'IRHT.

Les enquêtes de recensement et de collecte de la documentation provençale permettent de fédérer les recherches sur la Provence médiévale et de constituer celle-ci en champ historiographique reconnu⁴⁶. Georges Duby en assure la promotion par le biais de conférences données à l'étranger dès le début des années 1960⁴⁷.

44 *Ibid.* On comprend mieux l'achat, en mars 1964, de l'appareil photographique destiné à produire ces microfilms.

45 *Ibid.*

46 Deux bilans de ces recherches menées au sein du CESM sont donnés dans *Provence historique*, en 1965 par Louis Stouff (cf. ci-dessus note 22) et en 1974 par Louis Stouff et Noël Coulet pour la période 1965-1972 (*Provence historique*, tome 24, fasc. 98). Ce dernier texte s'ouvre sur un hommage rendu à Edouard Baratier (1923-1972) que Georges Duby avait associé à l'enseignement de l'histoire de la Provence médiévale dispensé à la faculté des lettres dès 1964. Précisons que ces chroniques ne se limitent pas au seul sujet de l'économie rurale mais abordent tous les aspects de la vie sociale et religieuse médiévale provençale mis en lumière par les travaux des étudiants dirigés par Georges Duby.

47 Ainsi à Oxford en décembre 1963, où il prononce une conférence en anglais sur « Recent researches on rural life in Provence in the 14th Century » (Boîte "G. Duby- réseau international »

La Provence rurale médiévale n'est pas, cependant, le seul centre d'intérêt scientifique de Georges Duby. Le séminaire qu'il anime dès le printemps 1958⁴⁸, bien que faisant régulièrement une place aux exposés sur ce sujet, s'intitule "Séminaire d'étude des mentalités collectives et des structures sociales médiévales". Les deux fondements de la pensée dubysienne s'y trouvent réunis et exprimés très tôt, celui des mentalités d'une part, et celui des structures de parenté de l'autre, avec une réflexion entamée dès le début des années 1960 sur la famille aristocratique⁴⁹. En mars 1956, c'est à un colloque local d'histoire religieuse qu'il participe, organisé par les facultés de lettres et de droit encore réunies pour un temps⁵⁰, et c'est encore à une manifestation liée aux questions religieuses qu'il prend part en janvier 1966, il est vrai d'envergure et d'ambition grandes pour la faculté des Lettres puisqu'il s'agit de l'imposant congrès historique de l'abbaye de Saint-Victor réuni à l'occasion du 6^{ème} centenaire de la consécration de l'église abbatiale restaurée le 15 octobre 1365⁵¹. Les activités, ou projets éditoriaux de Georges Duby dans les années 1960

dossier "Conférences extérieures Angleterre").

48 Le séminaire est créé officiellement en mars 1958 ; l'annonce en est faite dans *Provence historique* (tome 8, fasc. 31) de la manière suivante : « Au mois de mars dernier [1958] est entré en fonctionnement à la Faculté des Lettres un séminaire d'histoire de la mentalité médiévale. Des séances de travail en commun ont lieu chaque quinzaine et réunissent tous les chercheurs intéressés par l'étude des structures mentales, de la sensibilité, des comportements individuels et collectifs au moyen âge. Les résultats des recherches en équipes seront publiés. Le séminaire est ouvert à tous les chercheurs qualifiés qui peuvent se renseigner auprès de M. le professeur Duby ».

49 La question de la famille au Moyen Âge intéresse tout particulièrement le groupe des médiévistes anglais réuni autour de Rodney Hilton. Dès l'été 1963, alors que la "tournée" de Georges Duby en Angleterre se prépare – c'est lui-même qui nomme de la sorte, non sans humour, le voyage qu'il effectuera entre novembre et décembre 1963 en Grande-Bretagne – son ami Rodney Hilton, qui est à l'origine de l'invitation, lui propose de discuter avec eux des recherches qu'il a pu entreprendre sur cette question. Dans une lettre datée d'octobre 1963, John Habakkuk de la faculté d'histoire moderne du collège "All Souls" d'Oxford, lui demande si, en marge de la conférence qu'il va donner sur la vie rurale de la Provence au XIV^e siècle, il accepterait de rencontrer les médiévistes d'Oxford qui seraient honorés d'échanger avec lui de manière informelle sur son travail autour de la noblesse française au Moyen Âge. En septembre 1965, c'est à un colloque polonais qu'il participe avec une communication sur le même sujet. Enfin, en février 1968, il donne deux "lectures" à l'Université de Londres, l'une sur "Noblesse et chevalerie en France aux XI^e et XII^e siècles", l'autre sur "Remarques sur les relations de parenté dans l'aristocratie française aux XI^e et XII^e siècles". (Boîte "G. Duby- Réseau international", dossier "Conférences extérieures Angleterre" et "Pologne").

50 On peut en trouver le compte rendu établi par Pierre Guiral dans *Provence historique*, tome 7, fasc. 28, 1957 : « Le Professeur Duby, de la faculté des Lettres d'Aix, en partant d'une vue d'ensemble de l'évolution médiévale et des problèmes que l'on peut en dégager, introduisit un débat sur la très grosse question des Eglises devant les structures économiques ».

51 Le compte rendu en est donné dans *Provence historique* ; ce congrès, qui se déroula en présence du Consul d'Italie, fut organisé par les professeurs d'histoire de la faculté des lettres et sciences humaines d'Aix et la Fédération historique de Provence. Le comité scientifique comprenait plusieurs professeurs étrangers, dont Cinzio Violante, professeur à Pise et président

montrent, eux aussi, un intérêt large pour ce qu'il nomme "les institutions sociales"⁵². Pour autant, l'histoire rurale constitue, à cette époque, une thématique porteuse et fédératrice d'une recherche collective qui s'inscrit dans l'engouement que connaît alors l'histoire économique. Georges Duby et les recherches menées au sein du CESM y participent pleinement ; les liens personnels que l'historien médiéviste a noués avec la VI^e section de l'EPHE et Fernand Braudel y sont pour beaucoup, comme le suggèrent deux exemples bien documentés par les archives aixoises : la fondation de la revue *Études rurales*, entre 1958 et 1961, dont tout le dossier se trouve conservé⁵³, et l'organisation de la II^e Conférence internationale d'Histoire économique à Aix entre le 29 août et le 4 septembre 1962. Si Georges Duby, pas plus que ses élèves, n'y donnent de communication, c'est en revanche sur l'équipe aixoise que repose entièrement l'organisation de cette manifestation qui prend également en charge la direction scientifique de la publication des actes⁵⁴. Par une lettre datée du 30 juin 1964, Fernand Braudel invite Georges Duby à participer à la III^e Conférence internationale d'histoire économique qui se tiendra en 1965 à Munich.

de la Société d'histoire pisane. Georges Duby présida la première séance de travail, le samedi 29 janvier au matin, dédiée à l'histoire médiévale de Saint-Victor.

52 Les archives Duby conservées à Telemme contiennent plusieurs dossiers de projets éditoriaux échelonnés de 1959 à 1968 (Meuble métallique, tiroir du haut, dossier suspendu, documents classés par erreur dans le dossier "II^{ème} section A Séminaires et chercheurs : thèses de 3^e cycle"), concernant des sujets divers sur les paysans d'Occident (en accord avec Robert Boutruche, qui demande à Georges Duby de l'aider à rédiger ce manuel) ou encore sur les chevaliers et la chevalerie, pour une collection nouvelle qu'il envisage de créer et qu'il propose sans succès à plusieurs éditeurs entre 1963 et 1968. De même, la signature du contrat avec Albert Skira est conclue en novembre 1963 alors que le premier ouvrage sortira en 1973. Ces projets se tuilent le plus souvent, car le laps de temps entre la signature du contrat et la remise du manuscrit, si elle a lieu effectivement, est de plusieurs années qui peuvent aller jusqu'à une dizaine. Il est donc difficile – et sans doute peu pertinent au fond – de tenter de distinguer différentes périodes dans les activités scientifiques de Georges Duby.

53 Boîte "Études rurales (1)".

54 Boîte "CESM fonctionnement depuis 1962", dossier "II Recherches rurales. CESM fonctionnement et activités". Le contrat d'édition avec Mouton signé par G. Duby, F. Braudel et P. Mathias de Cambridge, se trouve dans la boîte "G. Duby-Réseau international", dossier "Conférences extérieures Angleterre". L'édition de ces actes a donné lieu à une petite "affaire" entre Michaël Postan, Georges Duby et Jacques Le Goff, qui explique sans doute que ce ne soit pas Postan qui ait signé le contrat d'édition ni qui soit à l'origine de l'invitation de Duby en Angleterre l'année suivante (il semble d'ailleurs absent de Cambridge lorsque le médiéviste français s'y rend). M. Postan, qui a fait une communication à la Conférence sur "structures agraires et développement économique" souhaitait que l'édition distingue en plusieurs volumes les différentes sections de la conférence, ce que refusent G. Duby et J. Le Goff.

Horizons méditerranéens

Replacé dans le contexte local, l'élan du CESM concernant les recherches rurales s'inscrit dans une logique de réseau de recherches qui place la Méditerranée, notamment ses rives sud, au cœur de l'expertise. Dans une note sur les activités et les projets du CESM, datée vraisemblablement de l'année 1963⁵⁵, on apprend qu'en 1962 a été créé à Aix un comité de coordination des recherches agraires méditerranéennes dont le CESM est la cheville ouvrière. Ce comité a des liens avec le Centre d'Études Nord-Africaines, dépendant de la Fondation nationale des Sciences politiques⁵⁶, lequel peut aider à développer les recherches du CESM du côté de l'Afrique du Nord. Conjointement avec ce centre, des négociations ont été entamées pour susciter dans les pays du Maghreb la création de groupes de travail orientés vers les problèmes ruraux dont l'activité se relierait très étroitement à celle du CESM. Plus précisément encore, des contacts "très étroits" ont été pris avec le Conseil Méditerranéen de Recherches en Sciences Sociales⁵⁷ ; il est admis que les réseaux de recherche de ce Conseil orientés vers l'étude des campagnes seront en fait organisés et coordonnés autour du CESM et des centres qui lui sont associés à Aix. Georges Duby est fortement impliqué dans l'infléchissement donné en direction de l'Afrique du Nord et montre par là qu'il ne se soucie pas uniquement d'histoire médiévale. Les trois pays nord-africains – Tunisie, Algérie et Maroc – font en effet l'objet d'un voyage, ou d'un projet de voyage, entre janvier et avril 1963. La même boîte d'archives conserve, par ailleurs, le compte rendu d'une réunion tenue le 18 avril (1963), à Aix, consacrée à l'examen des possibilités de création d'un centre interdisciplinaire d'études et de recherches rurales en collaboration avec le Maroc⁵⁸. Plusieurs universitaires et officiels marocains sont présents, aux côtés du

55 Cf. ci-dessus note 28.

56 Ce centre, fondé en 1958 et hébergé à l'IEP de la rue Gaston de Saporta, est la structure d'origine de l'IREMAM.

57 Le Conseil Méditerranéen de Recherches en Sciences Sociales est un réseau de centres de recherches des pourtours du bassin méditerranéen, initié par la Fondation nationale de Sciences politiques, fondé à Athènes en 1960. Le principe de son fonctionnement reposait sur la tenue d'assemblées générales – en fait des colloques – annuelles portant sur des thématiques ayant trait aux questions de développement en Méditerranée. La première assemblée eut lieu à Catane à l'automne 1961 ("Recherches pour le développement dans le bassin méditerranéen"), la deuxième au Caire en 1962, la troisième à Aix à la fin de l'année 1963 ("L'évolution des structures agraires des pays méditerranéens dans le cadre du développement économique"). Dans les années 1970, les actes des assemblées sont édités par l'EHESS aux éditions Mouton.

58 Le contexte est, bien évidemment, essentiel ici. Outre la fin de la guerre d'Algérie qui ne signifie pas apparemment le repli immédiat du personnel de la faculté des lettres d'Alger en France, on peut noter les remaniements ministériels au Maroc, au début de l'année 1963, ainsi que la réforme des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche dans ce pays à la même époque (Annuaire de l'Afrique du Nord, 1963). Incontestablement, il y a dans la démarche de Georges Duby envers ces pays une volonté que l'on qualifierait aujourd'hui de "coopération" universitaire et scientifique.

Recteur, du doyen Guyon et de Georges Duby. C'est l'occasion pour lui de rappeler son expérience dans le domaine de l'interdisciplinarité, les objectifs que l'on peut assigner à cette méthode d'investigation reposant "sur des chantiers de petites dimensions", et de présenter le Conseil Méditerranéen comme le moyen de rendre visibles ces recherches sur le plan international. Un échange de courriers entre J. Meyriat directeur de la Fondation nationale des sciences politiques et le directeur du CESM, entre décembre 1962 et février 1963, permet de reconstituer la genèse de la tenue de la troisième assemblée générale de ce Conseil à Aix, en décembre 1963, à l'instigation de Georges Duby. Il est établi que Georges Duby assume la responsabilité scientifique de la préparation du programme ; six sujets doivent être proposés, que les centres invités pourront développer. Ces sujets doivent concerner des problèmes de nature générale et de portée comparative en permettant les monographies sur des pays ou des régions. Un financement spécifique sera sollicité auprès de la Direction générale des Affaires culturelles. Georges Duby propose que le CESM présente en introduction "un rapport de méthode consacré à l'examen de la coopération interdisciplinaire dans les recherches rurales". Le thème de l'assemblée sera "L'évolution des structures agraires des pays méditerranéens dans le cadre du développement économique".

La préparation de ce colloque est interrompue par un voyage qu'effectue G. Duby en Tunisie durant la première quinzaine de janvier 1963. Entre décembre 1962 et mars 1963, il projette également un voyage en Algérie : le 17 décembre 1962, une lettre d'Isac Chiva⁵⁹ l'informe que contact a été pris avec Pierre Bourdieu en prévision de ce voyage. Celui-ci lui indique que le médiéviste ne trouvera aucun collègue intéressant en Algérie au sujet des structures agraires ; il l'invite cependant à le tenir informé du déroulement de son voyage. Le 20 mars 1963, G. Duby reçoit une lettre d'invitation officielle du doyen de la faculté de lettres d'Alger indiquant que Mademoiselle Y. Tessier l'a informé du projet du directeur du CESM de se rendre en Algérie au mois d'avril 1963. Il lui propose de faire une conférence à sa convenance : « vous devez me semble-t-il pouvoir trouver, à l'intérieur même de votre spécialité, un sujet assez large qui puisse exciter l'intérêt d'une Algérie pour qui les problèmes agraires jouent un rôle essentiel »⁶⁰. L'intérêt de Georges Duby pour la Méditerranée en tant que cadre heuristique aux problèmes que rencontrent les campagnes des rives sud, et ses efforts aux côtés d'autres pour constituer à Aix un pôle d'expertise sur ces questions, s'inscrivent à l'évidence dans une communion de pensée scientifique avec la VI^e section de l'EPHE. Ainsi, en juillet 1968, il soumet conjointement avec Bernard Guyon un projet de création d'une antenne aixoise de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris qui a vu le jour 10 ans plus tôt⁶¹. Pour

59 Anthropologue, fondateur avec G. Duby et H. Faucher de la revue *Études rurales*.

60 Boîte "CESM Fonctionnement depuis 1962".

61 Armoire métallique, 2^e tiroir, boîte en carton, dossier "Maison des sciences de l'Homme". Une note datée du 23 juillet 1968 de la part de B. Guyon informe G. Duby du « projet

saisir tous les ressorts de cette passion méditerranéenne, il faut également chercher du côté de la sensibilité de l'homme et de son acuité aux problèmes contemporains. Dans la première version, écrite en 1983, du *Plaisir de l'historien*⁶², Georges Duby se souvient des voyages qu'il a entrepris dans ces années 1950-1960, de ces « périple qui, par choix, furent méditerranéens ». Parmi ceux-ci, l'un me semble fondamental à bien des égards : celui qu'il entreprit, accompagné de son épouse, en Égypte au mois de mars 1965. Un épais dossier concerne ce séjour dans les archives aixoises⁶³. Entrepris à l'instigation du doyen Guyon, qui revenait d'une mission accomplie au printemps 1964 au Liban, en Syrie et en Égypte pour le compte du Ministère des Affaires étrangères et qui avait suggéré le nom de ses deux collègues Georges Duby et Hildebert Isnard⁶⁴, il fut minutieusement préparé grâce au concours de Simonne Lacouture⁶⁵ et du professeur Raymond Francis, du Caire, qui fit le lien avec le Vice-premier Ministre pour la Culture et l'Orientalisme nationale du gouvernement Nasser⁶⁶. Chacun fournit à Georges Duby une liste de contacts et d'amis au Caire susceptibles, comme le dit Simonne Lacouture dans une note datée du 23 février 1965, de "vous [faire] voir et connaître tout ce qui peut vraiment vous intéresser"⁶⁷. C'est à l'occasion de ce voyage que Georges Duby donne, pour la première fois jusqu'à plus ample informé, une conférence sur l'histoire des femmes avec ce titre lapidaire "La femme hier et aujourd'hui"⁶⁸. Il y développe aussi d'autres sujets, en

d'implantation à Aix d'une "antenne" de la Maison des sciences de l'Homme » dont il lui transmet copie.

62 Publiée par Patrick Boucheron dans la revue *Le Débat* en 2011.

63 Boîte "G. Duby- Réseau international", dossier "Conférences extérieures Égypte".

64 Bernard Guyon établit un rapport le 28 avril 1964, adressé à Jean Basdevant, Directeur général des relations culturelles au Ministère des affaires étrangères, dont il fournit une copie à Georges Duby le 5 janvier 1965.

65 Les époux Jean et Simonne Lacouture furent des amis proches du couple Duby ; ils avaient longtemps séjourné en Égypte, pays qu'ils connaissaient très bien.

66 Le contexte est celui de la République Arabe Unie (R.A.U.), telle qu'elle s'est transformée après 1956.

67 Tous deux suggèrent à G. Duby de se mettre en contact avec la famille Wissa-Wassef dont ils connaissent bien les membres. Cette grande famille copte était, en effet, bien connue en Égypte à l'époque en raison de la réputation du père d'Osiris, Ramsès et Cérès, célèbre avocat militant de la cause nationale. Les deux frères Osiris (médecin), Ramsès (célèbre architecte) et leur sœur Cérès (écrivain et historienne) ont de façon certaine croisé le chemin de Georges et Andrée Duby au Caire. Il en est vraisemblablement de même pour une autre personne connue dans Le Caire de l'époque – Mary Kahil – qui tenait un centre de conférences religieuses à Dar el Salam ; G. Duby a noté sur un bout de papier un projet de conférence sur "Saint François et le franciscanisme" ; Mme Duby ne se souvient pas d'y avoir assisté.

68 À la question que je lui posais, de savoir si Georges Duby avait connaissance de l'important mouvement féministe égyptien, structuré dès les années 1920 autour d'Hoda Charawi, Mme Duby m'a répondu que non. Cet intérêt pour l'histoire des femmes est donc bien à mettre au compte des recherches entamées depuis le début des années 60 sur les structures de la parenté aristocratique.

lien avec les structures agraires et les problèmes de développement économique, sur l'art contemporain également avec ce titre accrocheur : "Y a-t-il une crise de l'art contemporain ?" Ces sujets sont choisis par lui, pour des conférences publiques censées s'adresser à un public francophone nombreux au Caire. Sa préférence va cependant à des communications devant des étudiants, sur des sujets d'histoire médiévale, mais il n'est pas certain qu'il ait pu réaliser son souhait.

Le 5 septembre 1964, une jeune égyptienne du nom d'Hoda Cerageldine écrit à Georges Duby depuis Le Caire. Revenue d'Aix-en-Provence où elle a participé, durant le mois de juillet précédent, aux sessions de l'Université Méditerranéenne d'Été coordonnée par le médiéviste, elle lui demande de lui fournir quelques informations complémentaires quant à cette institution dont G. Duby l'a chargée de faire la promotion en Egypte. Dans la réponse qu'il lui adresse le 28 septembre, on trouve un historique et un état de fonctionnement assez détaillé de ce qui constitue sans doute la création la plus originale de cette coopération méditerranéenne à laquelle se livre Georges Duby dans les années 1960⁶⁹. L'idée de cette université – qui se déroule sur 3 semaines durant le mois de juillet à Aix entre 1962 et 1972 – a germé en 1958 à Florence où le maire de la ville – Giorgio La Pira – avait créé les "Rencontres de Florence". Dans le courant de l'été 1962, le Congrès Méditerranéen de la Culture de Florence fonde l'Université Méditerranéenne d'Été dont l'objectif est de rassembler des étudiants venus de tous les pays des pourtours de la Méditerranée « afin qu'une meilleure connaissance réciproque [désamorce] les conflits grâce au rapprochement des individus et des peuples méditerranéens⁷⁰ ». Il s'agit d'une université pour la Paix en quelque sorte ; « mais l'affaire a été tout de suite prise en mains par l'Université d'Aix-Marseille et par M. René Seydoux [...] Celui-ci est le frère de deux ambassadeurs de France. Il s'occupe de l'Association des Français de l'étranger et il occupe une situation importante dans les affaires parisiennes ». Le Conseil d'Administration de l'université d'été est composé de R. Seydoux, du Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, de deux professeurs des facultés de lettres et de droit, du comte de Bourbon-Busset, du R-P. Daniélou, du secrétaire général de la Chambre de Commerce de Marseille. Les financements sont "à parts sensiblement égales" répartis entre l'université et la Chambre de Commerce ; René Seydoux y a ajouté une donation personnelle, enfin quelques subventions "très modestes" proviennent de compagnies pétrolières françaises. Les thèmes des conférences prononcées par des professeurs venus de l'ensemble de la Méditerranée sont choisis par le C.A. sur proposition de Georges Duby⁷¹. La première session de conférences

69 On peut compléter les informations contenues dans la lettre de Georges Duby par la consultation du site de la Fondation René Seydoux, onglet " historique" (<http://fondation-seydoux.org>).

70 Citation extraite du site de la Fondation René Seydoux.

71 Une lettre qui lui est adressée en août 1966 par Pierre de Saab, de Beyrouth, soulève la question du choix des conférenciers et souhaite que celui-ci soit confié à G. Duby (Dossier

– en juillet 1962 – a porté sur "le développement dans le monde méditerranéen", la seconde sur "l'information dans les pays méditerranéens".

En 1970, Georges Duby quitte la faculté des lettres et sciences humaines d'Aix pour rejoindre le Collège de France. Plus que le choix de Paris contre la province⁷², il faut voir là celui d'une inflexion donnée à la carrière⁷³, le choix d'une recherche plus personnelle, l'appel sans doute aussi, auquel il répondra de plus en plus, d'une communication à destination du grand public par le biais des médias audiovisuels. Car Georges Duby ne quitte pas Aix-en-Provence, il continue à y animer un séminaire qu'il fréquentera jusqu'au début des années 1990⁷⁴. Si le professeur Duby s'en est allé et a choisi d'autres voies pour poursuivre sa recherche, qui prend un tour beaucoup moins collectif alors, il demeure le souvenir – et même au-delà la trace au sens que Carlo Ginzburg donne à ce terme – d'un centre de recherche, de ses pratiques interdisciplinaires et d'une époque où la recherche collective s'est inventée en France. Il reste, de manière fondamentale, l'intelligence d'un chercheur, professeur, qui a su s'inscrire dans un contexte et s'y adapter au plus grand profit de son université tout autant que de sa propre réputation.

pages suivantes : article concernant la conférence de G. Duby sur l'évolution de la femme, par Françoise Larche, *Le progrès égyptien*, 15 mars 1965, p. 5.

"conférences extérieures Proche Orient").

72 Une interprétation de son départ qu'il a lui-même suggérée en écrivant dans *Le plaisir de l'historien* que l'on s'ennuyait à Aix dans les années 70, ce que dément le témoignage de Michel Vovelle.

73 Ce que confirme Mme Duby pour laquelle le départ à Paris correspond à l'opportunité qui est faite alors à son mari – et dont il est certain qu'elle sera couronnée de succès – d'entrer au Collège de France et d'y trouver "des conditions exceptionnelles de travail" qui ne le contraignent pas à déménager.

74 S'il m'est permis dans ces lignes d'évoquer mon propre souvenir, c'est celui de la rencontre, à trois reprises, avec Georges Duby à l'occasion précisément de ces séminaires en 1991 et 1992.

Les conférences

LE PROFESSEUR GEORGES DUBY AU NILE HALL

Evolution de la femme de jadis à aujourd'hui

Du patriarcat au couple, elle reste toujours face à l'homme : la femme

LORSQUE, au cours de la dernière session de l'Université Méditerranéenne, dont M. Georges Duby est le directeur, les étudiants ont eu à débattre le thème de "La famille", aussitôt a surgi des premières discussions la question de l'émancipation de la femme, mouvement actuel, et mouvement majeur puisqu'il doit bouleverser l'avenir de la femme, quels qu'ils soient sa nationalité et son degré d'évolution. La promotion de la femme reste le "point faible" des pays les plus avancés, et cela, M. Georges Duby, (*) l'a remarquablement démontré samedi au Nile Hall — devant un public réduit, et c'est dommage, car le sujet et le conférencier méritaient une plus large audience. La quantité, il est vrai, ne fait pas la qualité, on le dit, tout au moins...

PATRIARCAT

Il fallait, avant d'aborder la condition actuelle de la femme, évoquer ce qu'elle a fait autrefois, le professeur Duby l'a fait très parfaitement en réunissant trois grands courants : la civilisation musulmane, la civilisation occidentale, et la civilisation orientale qui, au départ — et c'est le point capital — avaient la même conception de la famille, dans la femme. Le patriarcat "réunissait toute la progéniture d'un père" auquel on devait respect, obéissance et reconnaissance; la communauté accordait à l'homme le privilège du commandement

et lui réservait les honneurs de la vie publique et guerrière; la femme, à la maison, jouissait "d'une position sentimentale et affective de haut niveau". M. Duby a rappelé l'importance de l'amour filial, mais restait totalement coupée du monde extérieur et dépendante d'un maître quelle n'avait pas choisi, car le mariage pour reprendre les propres termes du conférencier "n'était qu'une entente conclue entre deux groupes familiaux". Le Christianisme n'a d'ailleurs rien fait pour lutter contre cette mentalité en considérant la femme comme "un appendice de l'homme et l'instrument de sa chute".

Que reste-t-il aujourd'hui de cette conception de la femme ? Peu de choses sans doute, mais suffisamment cependant pour provoquer certaines attitudes mentales, aussi bien en Orient qu'en Occident, bien que l'Occident, sur ce plan, ait évolué plus vite que l'Orient.

AMOUR COURTOIS

L'évolution s'est fait, brusquement au Moyen-Âge, du moins, dans les classes supérieures de la société. Les aristocrates et les nobles, du onzième siècle, ont changé d'attitude vis-à-vis de la femme qui a trouvé son épanouissement, ou cru le trouver, dans l'Amour courtois. C'était un divertissement mondain, un jeu dont les règles échappaient à toutes les lois, à toutes les traditions...

"amour de choix, mais amour adultère" : l'homme choisissait la femme, mais... la femme d'un autre; l'homme séduisait et la femme se faisait désirer. Le professeur Duby, d'un façon très intéressante, prolonge "l'amour courtois" jusqu'à l'érotisme d'aujourd'hui qui en est selon lui, la transposition moderne. "L'homme joue avec la femme qu'il a choisie. Il use, avec l'instinct du guerrier, de la technique de la conquête proprement masculine et force la femme à se réduire à lui, il la domine..."

Mais, qu'il s'appelle "amour courtois" ou érotisme, le jeu permet au moins à la femme d'extérioriser sa féminité et "place l'amant et l'amante, dans une posture d'égalité". On peut même dire qu'il accorde une légère supériorité à la femme puisque le "guerrier" ne doit commettre aucune erreur de tactique s'il veut vaincre.

LA FEMME AU TRAVAIL

S'il l'on peut rapprocher sur le plan sentimental, la femme du Moyen-Âge et celle du XXe siècle, on ne peut

plus le faire — et fort heureusement — sur le plan social. Et pourtant, le vieux complexe d'infériorité demeure. Il suffit d'examiner un peu attentivement, comme nous a permis de le faire M. Duby, la position actuelle de la femme en France, pour s'en rendre compte. Et, particulièrement sa position dans la vie publique. Depuis 1946 (après la femme égyptienne), la Française vote, participe à la vie politique de son pays, mais son action reste toutefois très limitée. On compte fort peu de femmes députées et encore moins de femmes ministres en France et il est curieux de constater que ce mouvement anti-féministe n'est pas dirigé uniquement par les hommes, mais aussi par les femmes elles-mêmes.

Dans le travail, le problème est autre. Les six millions de femmes qui travaillent (une famille sur deux) — et qui travaillent, pour la grande majorité, parce que leur salaire est indispensable à l'équilibre du budget familial — revendiquent, depuis plusieurs années, une égalité qu'elles sont encore loin d'obtenir. Car, c'est un fait certain : la femme, en France, est moins payée que l'homme. Le pourcentage donné par M. Duby en témoignage pour un travail égal, le salaire d'une femme est inférieur de 10% à celui d'un homme. Injustice, sans doute, mais que les victimes elles-mêmes n'osent pas dénoncer tout haut. On conçoit difficilement, même aujourd'hui,

Au Centre culturel français (Nile Hall)

LE MARIAGE DE FIGARO

ou: LA COMEDIE FRANÇAISE A L'ECRAN

Un mariage de raison...

Où s'arrête le théâtre, où commence le cinéma ? C'est la question qu'ont pu se poser vendredi les spectateurs du Nile Hall où le Centre culturel français présentait la pièce filmée "Le Mariage de Figaro". Ce "théâtre en conserve" comme on l'appelle, est-il tout à fait convaincant ?

Oui, dans la mesure où il permet de diffuser le répertoire classique français dans des pays privés de théâtre; oui, parce que l'interprétation des comédiens français est au-dessus de tout éloge et que ce film nous a permis de revoir, ou, à défaut, de

la scène, devenant par moment ridicules, le spectateur manquant de recul et les acteurs, eux, semblaient manquer d'espace. Les décors de la Comédie Française, reconstruits sur un plateau de cinéma cadraient "faux": les portes s'ouvraient sur des portes, à l'infini, semblait-il et la caméra "cassait" les dialogues. Ainsi, la fameuse tirade de Figaro, à l'acte V a été complètement étouffée par un jeu de caméra, très valable sans doute au cinéma, mais qui rompait le ton de la pièce.

Le film, il est vrai, a déjà six ans, et la technique, au



L'amour partagé d'aujourd'hui : l'émancipation s'accomplit, mais c'est le premier pas vers l'érotisme.

Les expositions

PEINTRE ET GRAVEUR D'ESSENCE CLASSIQUE

Al Hussein Fawzi

est venu récemment à une expression moderne

VOICI un artiste qui, arrivé à sa pleine maturité (il est né en 1903), n'hésite pas à abandonner un style dans lequel il a fait ses preuves — un style d'un pur classicisme — pour aborder un genre plus conforme avec les aspirations de notre époque, pour se lancer dans l'inconnu, dans l'aventure si incertaine du modernisme. (*)

Disons-nous qu'il y réussit aussi bien ? Peut-être pas complètement, mais ses recherches — surtout en dessin et en gravure — sont loin d'être négligeables, et s'il n'a pas atteint un stade définitif dans son expression du moment, il semble, toutefois, que du moins sa période intermédiaire, celle qui fait le joint entre l'académisme de ses débuts et ses toutes dernières expériences qui découlent d'un figuratisme abstraitisant soit assez convaincante.

Chez lui talent et métier ne font aucun doute, depuis ses premières œuvres datées 1926 — une délicate étude de fleurs —, 1933 — un portrait peint avec amour comme ceux que Corot ramena d'Italie —, 1940 — deux compositions « La brocanteuse et « Le porteur d'eau », encore empreintes des enseignements d'École, mais contenant des qualités évidentes de lumière, de coloration et de technique.

Puis c'est le tournant vers une expression plus libre avec son «Pêcheur» où le

mélange saveoureux de pastel et de fusain donne un personnage à la Van Gogh, son beau portrait à dominante jaune, au dessin fougueux, où une bonne partie de la toile est laissée apparente, son «Cactus» aux harmonieuses tonalités vertes, son étude nouvelle pour un «Porteur d'eau» admirablement dessinée, et tant d'autres œuvres de qualité. A partir de là, il alterne une manière qui allie le classicisme de sa formation à une écriture plus libre, avec le genre très récent où il fait intervenir dans de grandes compositions, des masses solidement construites, des formes qui rappellent les personnages de pierre du sculpteur Henry Moore, et qui, par leur schématisation, leurs volumes, lui permettent de s'engager dans une voie nouvelle.

Mais c'est surtout dans ses croquis, dessins au fusain, à la plume, pastels, mines de plomb, crayons gras, et dans ses nombreuses gravures: lithos, lino, bois, que l'on sent la cassure, à partir de 1955 et l'évolution nouvelle. Excellent dessinateur, on reste pantois devant la foule d'annotations, l'impressionnisme documentation qu'il a accumulée sur la campa-

gne égyptienne, sur les meurs des paysans, des pêcheurs, des ouvriers, sur les plages d'Alexandrie dont il a rendu — comme Van Dongen l'avait fait pour Deauville — d'un crayon tendre ou caricatural, élégant ou incisif, toute la chaude atmosphère et tous les personnages si variés se pressant au soleil.

Et la dernière phase de ses essais, celle de ses linotypes qui apparaissent dans leurs masses noires comme des sculptures, comme faites au pochoir, mouchetées de blancs, schématisées habilement, montre bien l'évolution volontaire accomplie par Al Hussein Fawzi en l'espace de ces quelques années. Avec cette importante retrospective, en redécouvre un peintre qui, depuis plus de quarant'ans poursuit une carrière digne et sérieuse, modeste et sans histoires, et dont l'œuvre déjà conséquente mérite d'être vue, et admirée par tous ceux qui s'intéressent à la sincérité et à la vérité dans l'art, et d'être encouragés par les amateurs d'une peinture qui «tiendra» parce qu'elle est basée sur des principes, des connaissances, des qualités acquises, et qu'elle demeure loin de certains soubresauts provisoires dus à la mode.

Dimitri Diacomidis

(*) Galerie des Beaux-Arts Immeuble de la Chambre de Commerce Place Bab-El-Louk.

LE COUPLE

C'est en réalité dans la famille que l'attitude vis-à-vis de la femme a le plus changé. Le planning familial, même, si l'on trouble les esprits pour l'instant, plus qu'il ne les apaise, donne tous pouvoirs à la femme, et nous a un contrôle sur le nombre de ses enfants. C'est, pour le professeur Duby, l'un des preuves les plus importantes de l'émancipation de la femme. C'est peut-être ce qui explique aussi pourquoi l'autorité du père diminue. Le mythe, dit le «paterfamilias» qui, dans la plupart des familles françaises, est passé à la légende mais... le culte de la mère aussi. La femme travaille hors de la maison, les enfants sont livrés à des étrangers, quand ce n'est pas à eux mêmes, et tendent à s'isoler dans un univers fermé à eux.

L'émancipation de la femme ne peut-elle donc pas se faire sans heurt ? C'est la question que l'on pourrait se poser, si M. Georges Duby ne nous avait pas laissé quelque espoir dans sa conclusion. L'émancipation, dans une certaine mesure, s'est accomplie. D'une part, pour la femme, célibataire, entièrement indépendante, et d'autre part pour l'épouse. L'union conjugale est aujourd'hui un choix totalement libre. Les deux membres du couple décident, coopèrent et agissent ensemble; la femme ne se sent plus en tutelle vis-à-vis de son mari.

Et c'est là que l'on rejoint l'"amour courtois"; dans ce choix délibéré de deux êtres, dans ce désir réciproque qu'ils ont de tout partager, et qui donne, inévitablement la primauté à l'amour physique. Les mariages "de raison" disparaissent en France avec les traditions d'autrefois; la femme n'apporte plus de dot, mais son amour... et un amour partagé qui "détruit le culte du mâle", mais provoque une certaine fermeté d'esprit.

Et conclut M. Duby, l'érotisme conduit souvent à une nouvelle soumission de la femme. Parce qu'elle aime et qu'elle est aimée, elle croit affirmer son indépendance, mais en réalité, elle se trouve quand même livrée à l'homme.

N'y a-t-il donc pas de juste milieu, et la femme solitaire telle qu'il y en ait un ? Ce pourrait être le sujet d'une autre conférence.

Françoise LARCHE

(*) Professeur d'Histoire du Moyen-Âge à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix en Provence.

Un peu d'humour

Une dame entre chez un oiseleur :

— Je voudrais un perroquet

— Ah ! madame, vous tombez bien, j'ai ici une occasion formidable.

— Je n'en veux pas un d'occasion, j'en veux un neuf !

— J'entends bien, madame.

Je vais vous dire que j'avais justement là un perroquet extraordinaire, il parle anglais et russe.

— Je ne veux pas qu'il parle, je veux qu'il écoute...

— Où est Jacques? Que fait-il? demande la maman inquiète.

— Si la glace est aussi épaisse qu'hier, il patine. Si elle est aussi mince qu'avant-hier, il nage !

Dans un grand magasin, au milieu de la cohue des gens venus échanger les cadeaux qu'ils avaient reçus, on a vu entendre un mari, à bout de patience, demander à sa femme :

— Et le bébé, tu le gardes, au moins !



AL HUSSEIN FAWZI : " Le Puits " (gravure sur lino)